

COMMUNE DE SEPEAUX-SAINT ROMAIN

Le dix mai deux mil vingt et un à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Didier MIGNON, Maire.

Etaient présents : BAILLIET Denis, BAILLIET Hervé, CARNEIRO Thierry, FRANCHIS Régis, MARQUES Alexandra, MUTTI Dominique, PAIS Albert, PASDELOUP Rodolphe, PONCHON Régine, PUARD Marie-Claire, ROBICHON Marylise, TOURRAIS Sylvain, VAN-HOORNE Laetitia et ZAKRZYNSKA Christophe.

Absents représentés : DESGRANGES François et MORISOT Frédéric (pouvoir à MIGNON Didier) et RIBES Yves (pouvoir à PONCHON Régine).

Absent : ANDRIEUX Alain.

Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L2121-10, L2121-14, L2121-17 et L2121-20 du CGCT.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, pour la présente session le Conseil choisit, pour secrétaire PONCHON Régine.

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, Didier MIGNON.

Convention

La commune souhaite implanter un abribus hameau du Grand Bailly. La configuration du terrain ne nous permet pas de l'implanter sur un emplacement communal.

Monsieur le Maire a contacté la propriétaire de la parcelle se situant à proximité, elle accepte de mettre à disposition, gratuitement, 10 m² de sa parcelle pour permettre l'implantation de l'abribus.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération

Entretien chemins communaux

A plusieurs reprises, la question de l'entretien des certains chemins communaux a été abordée.

Monsieur le Maire a demandé trois devis :

SARL TMP : 92 493.65€ HT

MOUTURAT JAD : 61 685.65€ HT

BENETT'S TP : 72 341.80€ HT

Ils ont été analysés par la commission communale et elle a retenu le devis de BENETT'S TP.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres,

RETIENT le devis de la société BENETT'S TP comme le devis le mieux disant.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Questions diverses :

🗳️ Préparation du bureau des élections :

20 Juin 2021

8h00 à 11h30 :

PASDELOUP Rodolphe

MUTTI Dominique

ZAKRZYNSKA Christophe

BAILLIET Augustin

CARNEIRO Thierry

PUARD Marie-Claire

11h30 à 15h00 :

MARQUES Alexandra
FRANCHIS Régis
PAIS Albert

VAN-HOORNE Laetitia
VAYSSADE Muriel
PADIEU Virginie

15h00 à 18h00 :

PONCHON Régine
BAILLIET Hervé
ROBICHON Marylise

MIGNON Didier
DESGRANGES François
CATTY Stéphanie

27 juin 2021

8h00 à 11h30 :

MUTTI Dominique
BAILLIET Anne
ROBICHON Marylise

BAILLIET Denis
PUARD Marie-Claire
FRANCHIS Claude

11h30 à 15h00 :


TOURAIIS Sylvain
MARQUES Alexandra
PAIS Albert

VAN-HOORNE Laetitia
VILAIR Fanny
ANDRIEUX Alain

15h00 à 18h00 :

PONCHON Régine
FRANCHIS Françoise
DESGRANGES François

MIGNON Didier
CATTY Fabrice
CATTY Stéphanie

 **Travaux divers** : Monsieur le Maire fait le point sur les différents travaux
City stade : nous attendons l'accord du dossier DETR et DSIL pour pouvoir lancer les travaux.
Peinture des ponts : 2 ponts ont été peints mais la couleur n'étant pas celle retenue par la commune, ils seront repris par l'entreprise et des jardinières y seront installées fin mai.

 Madame MUTTI aborde la question des projets éoliens sur le territoire communal. Monsieur le Maire réaffirme qu'aucun projet n'est envisagé.

Ainsi délibéré, les jours mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire clôture la séance à 21h30.
Lors de cette séance deux délibérations ont été prises (2021/13 et 2021/14).